

Un repos pour la terre, un sabbat pour le Seigneur

Commentaire du Lévitique par le père André Jacquemot
à la veillée œcuménique de prière pour la sauvegarde de la création,
le 30 septembre 2011 à Nancy

Le texte biblique (Lév. 25,1-8)

Le Seigneur parla à Moïse sur la montagne du Sinaï, et dit : Parle aux enfants d'Israël, et tu leur diras : Quand vous serez entrés dans le pays que je vous donne, la terre se reposera : ce sera un sabbat pour le Seigneur. Pendant six années tu ensemenceras ton champ, pendant six années tu tailleras ta vigne ; et tu en recueilleras le produit. Mais la septième année sera un sabbat, un temps de repos pour la terre, un sabbat pour le Seigneur : tu n'ensemenceras pas ton champ, et tu ne tailleras pas ta vigne. Tu ne moissonneras pas ce qui proviendra des grains tombés de ta moisson, et tu ne vendangeras pas les raisins de ta vigne non taillée : ce sera une année de repos pour la terre. Ce que produira la terre pendant son sabbat vous servira de nourriture, à toi, à ton serviteur et à ta servante, à ton mercenaire et à l'étranger qui demeurent avec toi, à ton bétail et aux animaux qui sont dans ton pays ; tout son produit servira de nourriture. Tu compteras sept sabbats d'années, sept fois sept années, et les jours de ces sept sabbats d'années feront quarante-neuf ans.

Commentaire

Ce texte du Lévitique, la loi donnée par Dieu en tant qu'alliance, loi que la tradition attribue à Moïse, et dont l'élaboration écrite date peut-être du 6^e siècle avant notre ère, pose prophétiquement une limite à l'exploitation de la terre. Il institue un repos sabbatique (une année sur sept) pour soulager la terre.

Aujourd'hui, plus encore qu'au temps biblique, la nécessité de respecter la nature, la nécessité de poser des limites à l'exploitation des ressources naturelles, apparaît avec évidence, par les conséquences visibles des excès dans l'activité des hommes. La Bible nous met donc en phase avec tous ceux qui, en notre temps, ont le souci de la préservation de notre environnement.

Il y a des raisons « naturelles » évidentes à ces considérations écologiques : je n'ai pas besoin de faire la liste de tous les dérèglements et dégradations qui mettent en péril l'avenir-même de l'humanité. Ces raisons « naturelles » suffisent pour que l'on prenne au sérieux les menaces qui pèsent sur notre planète, et que l'on prenne des mesures à tous les niveaux (individuel et collectif, national et international). Il y a des mesures concrètes à prendre. Nous devons soutenir tous ceux qui réfléchissent à des solutions, et agir avec eux. Ces mesures sont difficiles, car elles remettent en cause notre confort et notre appétit de consommation.

Mais, si nous partageons les raisons « naturelles » avec les militants écologistes, il y a, pour nous chrétiens, des raisons encore plus fortes : des raisons « spirituelles ».

Le Lévitique nous dit que ce repos institué par Dieu pour la terre est « un Sabbat pour le Seigneur » : Dieu affirme ainsi sa souveraine propriété de la terre sur laquelle Il nous donne de vivre, terre qu'Il nous a confiée, pour que nous en prenions la tête, pour la « dominer » (cf. Gen. 1,28). Nous ne sommes pas propriétaires. La terre appartient à Dieu. Notre vie-même appartient à Dieu. La terre est aussi le lieu où Dieu se manifeste pour nous, et où nous lui rendons un culte qui lui convient. Le culte rendu sur la terre est agréé au ciel : la terre n'est pas autonome, elle est liée au ciel.

Premier aspect : la « Terre promise » comme lieu de repos

Pour saisir toute la portée du texte biblique, il faut se souvenir que cette terre à laquelle Dieu demande de donner du repos est la « Terre promise », sur laquelle le peuple élu va entrer avec Josué. Et cette Terre promise est elle-même un lieu de repos. Elle est identifiée au « Sabbat pour le Seigneur ». Après les pérégrinations dans le désert, la Terre promise apparaît en effet comme un lieu de repos. Mais il y a plus : La Terre promise signifie l'Alliance avec Dieu, dans le « repos de Dieu », après la sortie d'Égypte qui symbolise l'esclavage du péché.

L'identification de la « Terre promise » avec l'entrée dans le « repos de Dieu » est clairement exprimée dans l'épître aux Hébreux. En citant les Écritures, l'apôtre fait remarquer que ceux qui avaient reçu la promesse n'y sont pas tous entrés. Car Dieu conditionne l'obtention de ce qui était promis à l'obéissance, à la fidélité. Quant à ceux qui sont dans la désobéissance, la méchanceté, l'infidélité (le manque de foi), qui sont rebelles à l'amour de Dieu et à ses prescriptions, Dieu dit : « Aucun des hommes de cette génération méchante ne verra le bon pays que j'ai promis de donner à vos pères » (Deut. 1,35) ou, selon cette autre formulation : « Ils n'entreront pas dans mon repos » (Ps. 94,11, repris dans Hébr. 3,11 et 4,1-11).

Et même ceux qui sont entrés dans la Terre promise ne sont pas encore définitivement entrés dans le « Repos de Dieu ». Cette terre (provisoire, périssable) n'étant que la figure d'une autre promesse, d'un Royaume éternel, comme l'explique encore l'épître aux Hébreux : « Il y a un repos de sabbat réservé au nouveau peuple de Dieu » (Hébr. 4,9). Du moment que, longtemps après Josué et l'entrée dans la Terre promise, Dieu, par la bouche de David (Ps. 94), invite les Israélites à « entrer dans son repos », c'est qu'ils n'y sont pas encore entrés. Le véritable repos, c'est la foi en Jésus-Christ qui le donne, et il est semblable à son archétype : « le 7^e jour, Dieu se reposa de son œuvre de création » (Gen. 2,2 ; Hébr. 4,4). Le Sabbat est donné à l'homme pour vivre avec Dieu, dans la jouissance des biens célestes.

Deuxième aspect : le repos de la terre

Mais pourquoi faut-il aussi un repos, un sabbat pour la terre ? C'est que, par le péché de l'homme, la terre a été entraînée avec lui dans sa chute. La raison de la crise de l'environnement, qui se manifeste « matériellement », est d'abord d'ordre « spirituel ».

En effet, après la transgression d'Adam, Dieu lui dit : « Puisque tu as mangé de l'arbre au sujet duquel je t'avais donné cet ordre : Tu n'en mangeras pas ! le sol sera maudit à cause de toi. C'est à force de peine que tu en tireras ta nourriture tous les jours de ta vie, il te produira des épines et des ronces, et tu mangeras de l'herbe des champs. C'est à la sueur de ton visage que tu mangeras du pain, jusqu'à ce que tu retournes dans la terre, d'où tu as été pris. » (Gen. 3,17-19)

Et cette terre déchue souffre et aspire à entrer dans son repos, elle aspire au salut, comme l'explique l'apôtre Paul dans l'épître aux Romains : « Aussi la création attend-elle avec un ardent désir la révélation des fils de Dieu. Car la création a été soumise à la vanité, non de son gré, mais à cause de celui qui l'y a soumise, avec l'espérance qu'elle aussi sera affranchie de la servitude de la corruption, pour avoir part à la liberté de la gloire des enfants de Dieu. Or, nous savons que, jusqu'à ce jour, la création tout entière soupire et souffre les douleurs de l'enfantement. » (Rom. 8,19-22)

Le repos sabbatique, l'arrêt du travail, est institué pour que l'homme arrête de pécher. Le travail revêt en effet un double aspect. D'une part c'est une bénédiction de Dieu, qui donne à l'homme de participer à son œuvre de Création, le faisant co-créateur. Mais d'un autre côté, le travail pour gagner son pain est la conséquence du péché (cf. Gen. 3,18). Et ce travail (dans le monde déchu) est à son tour occasion de péché, car on est en concurrence pour acquérir des biens. Le pain que j'ai obtenu en travaillant, il se peut que j'en prive quelqu'un d'autre.

C'est en Christ, et en Lui seul, que toutes choses sont restaurées dans leur beauté première et leur vocation. En Christ, on est affranchi de la Loi (du péché), dit saint Paul (cf. Rom. 7). Lorsque Jésus opère des guérisons le jour du sabbat, Il manifeste qu'Il est « maître du sabbat » (cf., entre autres, Matth. 12,1-13). Le sabbat n'est pas annulé, mais accompli en Lui, parce qu'Il est le seul sans péché et vainqueur de tout mal. Si nous vivions pleinement en Christ, nous serions dans le Sabbat perpétuel, car nous serions passés de la condition déchuë à la condition glorieuse des enfants de Dieu. Alors notre travail n'aurait plus cet aspect négatif, il serait pour la gloire de Dieu.

En conclusion : écologie et vie chrétienne

En tant que chrétiens, nous devons donc être attentifs à la préservation de la nature, qui est l'environnement de l'homme. Mais nous n'absolutisons pas la nature, nous n'en faisons pas une idole. Dieu seul est absolu. La nature n'est pas auto-suffisante : elle a besoin de la grâce.

Le monde ne manque pas d'hommes et de femmes sensibilisés aux problèmes écologiques. Mais nous pensons qu'il faut plus que de la bonne volonté, il faut une conversion intérieure. Et là, l'héritage chrétien a quelque chose à apporter. En matière de mœurs par exemple, y compris chez les écologistes, il existe des courants (d'inspiration libertaire) qui revendiquent le droit de donner libre cours aux désirs « naturels ». Mais ce que le monde considère comme « naturel » appartient en fait à la condition déchuë, dans laquelle « la chair a des désirs contraires à ceux de l'Esprit » (Gal. 5,17 ; cf. aussi Rom. 8,1-16).

Pour nous chrétiens, on ne peut pas séparer les deux plans de la gestion du monde et de la vie intérieure. Il y a une rigueur nécessaire dans la vie personnelle, une certaine ascèse pour maîtriser les désirs, pour les « dominer » (cf. Gen. 4,7), au lieu de nous laisser dominer par eux. La pratique du jeûne (que nous avons conservée dans la tradition orthodoxe) témoigne par exemple de cet effort pour nous libérer des désirs qui nous asservissent. Ces pratiques, outre le bénéfice spirituel qu'elles procurent, contribuent à soulager la terre.